

Urbanisme et vie quotidienne

UNE PROPOSITION POUR MONTMORENCY

UN hôtel de ville monolithique et austère, un lycée impénétrable et massif, des arrêts d'autobus ou des kiosques implantés plus ou moins au hasard, tels sont les aspects les plus fréquents du paysage quotidien de nombreuses villes. Un jeune architecte-urbaniste, Antoine Grumbach, suggère, dans une étude qu'il a effectuée pour son diplôme de sortie de l'Ecole des beaux arts, que les équipements collectifs remplissent mieux leur rôle.

A ses yeux leur implantation et les fonctions qu'ils assurent doivent être minutieusement étudiées de façon à devenir des lieux avenants, et intégrés dans la cité. Les moyens proposés sont simples, peu coûteux et réalisables à court terme; ils n'en vont pas moins à l'encontre des idées reçues.

La ville de Montmorency (Val-d'Oise), seize mille habitants, a été choisie comme champ d'étude. Située à proximité des régions de Beauchamp et de Pontoise, qui doivent connaître dans les années à venir une très forte urbanisation, elle est apparue à l'auteur de l'étude comme le type même de l'agglomération qui devra tout à la fois contrôler son développement pour respecter le schéma directeur de la région parisienne qui classe Montmorency dans une zone de transition à faible densité d'habitat, et assurer avec des moyens modestes les équipements publics nécessaires à ses habitants et aux visiteurs de la toute proche forêt de Montmorency. Ces équipements seront les points forts de la vie urbaine et ordonneront le développement de la ville.

Jusqu'à présent concentrés, isolés, et cloisonnés, ils devront être de taille réduite, être soigneusement répartis à travers la ville, et servir à plusieurs activités. Au lieu de construire un seul grand centre administratif, un seul lycée ou un seul musée, il est proposé d'« éclater » chacun d'eux dans les différents quartiers pour éviter une rupture entre les zones d'habitation et les services publics. De même, un local public au lieu de servir uniquement à l'enseignement, uniquement à l'administration ou aux expositions d'œuvres d'art, pourra-t-il accueillir plusieurs activités à la fois, à l'exemple du community college anglais où les activités culturelles et l'enseignement proprement dit se mêlent. Un équipement public doit également offrir aux regards du citoyen plus qu'une simple façade de bâtiment plus ou moins réus-

sie. L'environnement apparaît essentiel, l'église, par exemple, s'accompagnera d'une place, les boutiques se regrouperont le long d'un passage couvert qui deviendra un lieu de rencontres, exerçant une fonction sociale.

Le mobilier urbain (lampadaires, bancs publics, etc.) peut jouer également un rôle important. Son installation trop souvent négligée doit donc être minutieusement étudiée. Regroupés près d'un arrêt d'autobus, la boîte à lettres, le kiosque à fleurs ou la cabine téléphonique, par exemple, deviennent un îlot d'animation quotidienne et un « lieu de relations » dépassant de beaucoup l'utilité de chacun de ces équipements pris isolément.

En matière de circulation, les courants automobiles doivent être séparés, selon qu'ils intéressent la circulation de transit, ou simplement la desserte locale des habitants de Montmorency. Des chemins réservés aux piétons sont prévus et pénètrent à l'intérieur du parc de l'hôpital ou du lycée, qui sont pour l'instant des espaces clos qu'il faut contourner. A proximité de l'autoroute projetée au sud de la ville, des stations d'autobus, au lieu d'être implantées sur le boulevard de l'Orangerie, ramèneront la petite place Charles-Lebrun située à l'écart.

Les délais qui s'écoulent entre le moment où la décision d'implanter un équipement est prise et la construction sont souvent fort longs. Dans l'attente, Antoine Grumbach propose d'utiliser tout de même à peu de frais l'emplacement retenu, de façon à créer un courant d'habitudes dès que le terrain est disponible.

ETIENNE MALLET.

UNE PROPOSITION POUR MONTMORENCY

Un hôtel de ville monolithique et austère, un lycée impénétrable et massif, des arrêts d'autobus ou des kiosques implantés plus ou moins au hasard, tels sont les aspects les plus fréquents du paysage quotidien de nombreuses villes. Un jeune architecte-urbaniste, Antoine Grumbach, suggère, dans une étude qu'il a effectuée pour son diplôme de sortie de l'École des beaux arts, que les équipements collectifs remplissent mieux leur rôle.

À ses yeux leur implantation et les fonctions qu'ils assurent doivent être minutieusement étudiées de façon à devenir des lieux avenants, et intégrés dans la cité. Les moyens proposés sont simples, peu coûteux et réalisables à court terme : ils n'en vont pas moins à l'encontre des idées reçues.

La ville de Montmorency (Val-d'Oise), seize mille habitants, a été choisie comme champ d'étude. Située à proximité des régions de Beauchamp et de Pontoise, qui doivent connaître dans les années à venir une très forte urbanisation, elle est apparue à l'auteur de l'étude comme le type même de l'agglomération qui devra tout à la fois contrôler son développement pour respecter le schéma directeur de la région parisienne qui classe Montmorency dans une zone de transition à faible densité d'habitat, et assurer avec des moyens modestes les équipements publics nécessaires à ses habitants et aux visiteurs de la toute proche forêt de Montmorency. Ces équipements seront les points forts de la vie urbaine et ordonneront le développement de la ville.

Jusqu'à présent concentrés, isolés, et cloisonnés, ils devront être de taille réduite, être soigneusement répartis à travers la ville, et servir à plusieurs activités. Au lieu de construire un seul grand centre administratif, un seul lycée ou un seul musée, il est proposé d'« éclater » chacun d'eux dans les différents quartiers pour éviter une rupture entre les zones d'habitation et les services publics. De même, un local public au lieu de servir uniquement à l'enseignement, uniquement à l'administration ou aux expositions d'œuvres d'art, pourra-t-il accueillir plusieurs activités à la fois, à l'exemple du community college anglais où les activités culturelles et l'enseignement proprement dit se mêlent. Un équipement public doit également offrir aux regards du citoyen plus qu'une simple façade de bâtiment plus ou moins réus-

sie. L'environnement apparaît essentiel, l'église, par exemple, s'accompagnera d'une place, les boutiques se regrouperont le long d'un passage couvert qui deviendra un lieu de rencontres, exerçant une fonction sociale.

Le mobilier urbain (lampadaires, bancs publics, etc.) peut jouer également un rôle important. Son installation trop souvent négligée doit donc être minutieusement étudiée. Regroupés près d'un arrêt d'autobus, la boîte à lettres, le kiosque à fleurs ou la cabine téléphonique, par exemple, deviennent un îlot d'animation quotidienne et un « lieu de relations » dépassant de beaucoup l'utilité de chacun de ces équipements pris isolément.

En matière de circulation, les courants automobiles doivent être séparés, selon qu'ils intéressent la circulation de transit, ou simplement la desserte locale des habitants de Montmorency. Des chemins réservés aux piétons sont prévus et pénètrent à l'intérieur du parc de l'hôpital ou du lycée, qui sont pour l'instant des espaces clos qu'il faut contourner. À proximité de l'autoroute projetée au sud de la ville, des stations d'autobus, au lieu d'être implantées sur le boulevard de l'Orangerie, rattachent la petite place Charles-Lebrun situées à l'écart.

Les délais qui s'écoulent entre le moment où la décision d'implanter un équipement est prise et la construction sont souvent fort longs. Dans l'attente, Antoine Grumbach propose d'utiliser tout de même à peu de frais l'emplacement retenu, de façon à créer un courant d'habitudes dès que le terrain est disponible.

ETIENNE MALLETT.

Le Monde

10.04.68